



Vous étiez nombreux à la réunion publique du 17 avril et je vous en remercie. Nous avons pu échanger sur les différents sujets préoccupant notre commune (voir notre article ci-contre). Même si

nombre de réalisations ont déjà été faites, il reste toujours beaucoup à faire pour le "Bien Vivre" à Verlinghem.

Après les importants travaux de rénovations de la mairie, nous poursuivrons nos investissements en faveur de la préservation et de l'entretien du patrimoine communal. Nous nous attachons à lancer le plus rapidement possible le chantier de rénovation de la toiture de l'église. Les boiseries extérieures du restaurant scolaires seront remises en peinture. La réalisation d'un terrain synthétique de football est en cours, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet et je n'y reviendrai pas. Le nouveau marché d'éclairage public permettra de le moderniser et de baisser nos consommations d'énergie. L'éclairage du complexe tennistique sera également modernisé...

Suite au retour à la semaine de 4 jours à l'école Gutenberg, nous poursuivons nos échanges avec la commune de Lompret afin de permettre à des familles Verlinghemmoises d'inscrire leurs enfants à l'accueil de loisir du mercredi matin. Les associations verlinghemmoises pourront à nouveau proposer des activités le mercredi matin à nos enfants.

Dans le cadre des centres de loisirs pour les petites vacances et suite à des demandes pressantes de familles, nous allons tester l'accueil une semaine durant les vacances de fin d'année.

En attendant, nous aurons plaisir à vous retrouver durant les différentes festivités : Ducasse et 14 juillet.

Jacques Houssin

Maire de Verlinghem - Conseiller Départemental

MAIRIE DE VERLINGHEM

Place du Général-de-Gaulle • 59237 Verlinghem
Tél : 03 20 08 81 36 • Fax : 03 20 08 73 81
mairie@verlinghem.fr • www.verlinghem.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jacques Houssin

CONCEPTION Empreinte communication

RÉDACTION Empreinte communication, Mairie

CRÉDITS PHOTOS Mairie, Ph. Descampiaux,

IMPRESSION Imprimerie Jean Bernard. Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN 2429-2923



RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17/04

Verlinghem bouge !

Nombreux sont les Verlinghemmois qui se sont déplacés à la réunion publique d'avril pour assister à la présentation de près de quatre ans d'actions nouvelles et concrètes réalisées en faveur de la commune et des habitants. Jeunes, moins jeunes ou aînés, vie associative, économique ou sociale, environnement, patrimoine, animations, et travaux, tous les publics et domaines de la vie communale sont concernés...

➔ UNE JEUNESSE CHOYÉE !



- **10 repas bio par an au restaurant scolaire** : soucieux de la santé des enfants et de leur apprentissage du (bon) goût, la municipalité a mis en place ce dispositif, complémentaire à l'organisation du Repas village, deux fois par an, en partenariat avec les agriculteurs du village et Dupont Restauration.

- **Création du Conseil Municipal des Jeunes** : le 23 novembre 2015 a vu la première élection de 8 jeunes conseil-

lers municipaux. Une démarche démocratique qui permet à la commune de s'offrir un regard à la hauteur de l'imaginaire des jeunes. Encadré par Corinne Tonnoir, conseillère municipale et Olivier Dervyn, 1^{er} adjoint, il est notamment à l'origine du choix des jeux qui ont été implantés rue du Beau Rang, en mars 2017.

- **Un tableau blanc interactif dans toutes les classes de l'école Gutenberg** : C'est l'un des investissements scolaires importants parmi d'autres comme l'achat d'équipements informatiques, de mobilier ou les travaux d'entretien.
- **Les centres aérés ouverts toutes les vacances** : la coopération et la mutualisation des moyens des communes de Verlinghem et de Lompret a permis l'organisation de centres de loisirs durant les vacances d'hiver et de printemps, alternativement dans chaque commune.

> DES NOCES DE DIAMANT !



Nés respectivement en 1935 et 1937, Paul Deruyck et Renée Bartier se sont rencontrés lors du bal du 14 juillet 1953 sous l'œil protecteur de M. Bartier père, et se sont dit "oui" le 2 mai 1958, à La Madeleine ! Paul a travaillé dans une imprimerie dès l'âge de 16 ans, puis en menuiserie et en rubanerie avant d'entamer un service militaire de 18 mois en Belgique et en Allemagne. Il a fait carrière aux Moulins de Paris, puis dans une maïserie à Marquette pour prendre sa retraite en 1995. Renée était couturière jusqu'à la naissance de leurs deux filles (1959 et 1961). Après les avoir élevées, elle est devenue assistante maternelle. Arrivés en 1996 à Verlinghem, ils passent une retraite paisible, mais bien occupée. ■

> QUID DU CONTOURNEMENT DE PÉRENCHIES ?

Le 3 avril dernier, la MEL réunissait les maires de Verlinghem, Lompret, Frelinghien et Pérenchies afin de trouver un accord sur le projet de contournement de Pérenchies, dans lequel Verlinghem défend la sauvegarde des plaines agricoles longeant le chemin du Temple. Deux tracés étaient présentés. Le premier, défendu par Pérenchies, sacrifierait toutes les plaines agricoles à partir de l'intersection "chemin du Vieux Soldat/rue de Pérenchies" jusqu'au chemin du Temple après les anciennes serres Duthoit à Pérenchies pour rejoindre plus bas la rue de Quesnoy (D36). Le second, défendu par Verlinghem et Lompret, consiste à rejoindre le chemin du Temple au plus court (c'est-à-dire vers l'intersection "rue de Flandres/chemin du Temple") à partir de l'intersection "chemin du Vieux-Soldat/rue de Pérenchies". Une solution qui limite très fortement l'impact sur l'activité agricole. Verlinghem demandait également que cette solution s'accompagne d'une interdiction de circulation aux poids-lourds, chemins du Vieux-Soldat et du Temple, en amont de l'entreprise Demeyère, et d'une mise en zone 30 chemin du Temple. À l'issue de cette réunion, un consensus entre tous les élus a semblé se dégager en faveur du tracé défendu par Verlinghem et Lompret. On parlerait, dans ce cas, non plus d'une voie de contournement mais d'une voie de desserrement. À ce jour, aucune décision définitive n'a été arrêtée par la MEL, Verlinghem reste par conséquent mobilisé sur ce dossier. ■

Verlinghem bouge ! (suite)

➔ LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ !



➔ **Deux radars pédagogiques** : le 12 août 2016, deux radars ont été installés pour sensibiliser à la sécurité routière les automobilistes traversant notre village.

➔ **Dispositif de vidéo-surveillance** : pour accroître la sécurité des habitants,

en automne 2016, l'installation de huit nouvelles caméras dernière génération est venue compléter le dispositif initial de 2010, qui en comptait déjà douze.

➔ **Participation citoyenne** : en juillet 2015 a été mis en place un dispositif de prévention de la délinquance, des risques de cambriolages et de dégradations. Il repose sur la vigilance de citoyens volontaires chargés d'alerter les forces de l'ordre en cas de faits suspects ou inhabituels observés.

➔ URBANISME, POUR UNE VILLE AGRÉABLE ET PRATIQUE À VIVRE



➔ **Une mairie toute neuve** : le 7 avril dernier, les habitants ont célébré la rénovation de l'hôtel de ville après 10 mois de travaux. Il est désormais plus accessible, plus ergonomique, plus lumineux et moins énergivore.

➔ **Rénovation de l'éclairage public** : soucieuse de réaliser des économies énergétiques et budgétaires, la Mairie a lancé un nouveau marché à performances et de mise en œuvre de lanternes à LED nouvelle génération. Des études ont également été lancées pour rénover l'éclairage de la salle de tennis.

➔ **Réfection de la toiture de l'église** : Fin 2018, début 2019, est prévue la réfection de la flèche de l'église suivie de celle de la nef. Le marché prévoit une tranche optionnelle pour les

réfections des bas-côtés nord et sud et de la sacristie en 2020.

➔ **Réalisation d'un terrain de football synthétique** : début 2018, un marché a été conclu pour la création d'un terrain de football synthétique (fondation, drainage et pose du revêtement). Il permettra une pratique en toute saison.

➔ **PLU2 (Plan Local d'Urbanisme), préserver l'identité de Verlinghem** : Le PLU fixe les règles d'urbanisation et d'aménagement des 90 communes de la métropole. Dans ce cadre, la municipalité verlinghemmoise a proposé des recommandations visant à préserver la qualité architecturale et paysagère de la commune. Le PLU2 a été arrêté en octobre 2017 par la MEL et a reçu un avis favorable à l'unanimité du conseil municipal, en mars 2018.

➔ **Logements sociaux, rue de la Fontaine** : en 2018, Notre Logis a livré son programme de deux maisons réhabilitées et six appartements sociaux. Un bel exemple d'intégration architecturale en centre-ville.

➔ MAINTENIR LA COHÉSION SOCIALE



➔ **Pensons aux seniors** : chaque année, les seniors bénéficient de nombreuses animations (banquet, voyage, colis et goûter de Noël, après-midi récréatives). Une rubrique leur est dédiée sur le site verlinghem.fr et un

dispositif de signalement a été mis en place lors du déclenchement des plans canicule.

➔ **L'accueil d'une famille de réfugiés** : le 1^{er} juin 2016, la Mairie accueillait la famille Yohana chassée de l'Irak par Daech. Un geste humanitaire soutenu par l'association EAA, qui lui a permis de retrouver une vie plus sereine grâce à une forte implication de nombreux habitants de la commune.

MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, DES INVESTISSEMENTS MAINTENUS SANS HAUSSE D'IMPÔTS NI BAISSÉ DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS !

L'État a réduit ses dotations d'environ 13 000 euros en 2014, et de 30 000 euros en 2015, 2016 et 2017. Pour autant, l'excédent du budget de fonctionnement a permis le maintien des engagements municipaux, y compris en termes de désendettement.

DES ANIMATIONS POUR TOUS



→ **Extension de la braderie du 1^{er} mai** : chaque année, cet authentique vide-grenier connaît un vif succès, si grand que le nombre de places disponibles est passé de 350 à 400.

→ **Journées du patrimoine** : la ville participe aux journées du patrimoine

annuelles permettant au public de découvrir des lieux magnifiques comme la ferme des Templiers, l'église et la fontaine Saint-Chrysole, et de visiter des expositions.

→ **Noël des enfants** : depuis 2015, la municipalité organise une fête de Noël destinée à tous les enfants de la commune et à ceux qui y sont scolarisés : visite du Père Noël, spectacle qualitatif, goûter... Un succès au rendez-vous !

DES ASSOCIATIONS VALORISÉES



→ **Forum des associations** : en 2015, l'organisation du forum a repris. Un rendez-vous annuel privilégié pour (re)découvrir de nombreuses activités

physiques ou culturelles.

→ **Le Tournebride accessible aux associations** : acquis par la Ville en 2014, cette salle, d'une capacité d'environ 150 personnes, a été mise à la disposition des associations et des particuliers, à partir de janvier 2016.

LE COMMERCE EN LIGNE DE MIRE



→ **Soutien à Proxi** : en 2017, la Mairie a acquis les murs du n°5 de la rue du Chêne afin que le commerce Proxi puisse être repris. Depuis, Myrtille Morfouace s'y est installée, offrant toujours plus de services à la population.

→ **Un nouveau marché à encourager** : depuis le 7 octobre 2016, les habitants peuvent se rendre chaque vendredi, de 16 h à 20 h, au marché de la place du Général-de-Gaulle. Un marché qui, après une bonne première année, a perdu en fréquentation. La municipalité espère un nouvel engouement des Verlinghemmois afin d'encourager la venue de nouveaux commerçants.

L'ENVIRONNEMENT, UN SUJET QUI NOUS CONCERNE TOUS !



→ **Nettoyage des fossés** : depuis 15 ans, des bénévoles se mobilisent pour nettoyer les fossés. Cette opération

organisée par la commune, avec le concours du Syndicat agricole, est désormais suivie par le SIVOM Alliance Nord-Ouest et le Conseil Régional, à la même date.

→ **Concours des villages fleuris** : tous les ans, Verlinghem obtient une mention supplémentaire pour atteindre, en 2017, la mention très bien. D'ici à deux ans, elle espère décrocher la première fleur. Le concours des maisons fleuries organisé dans la commune participe aussi au fleurissement du village.

→ **Gestion différenciée** : la plaine située devant l'église, recevant une aire de jeux ainsi que des tables et des bancs prévus pour le pique-nique, est entretenue en gestion différenciée.

LA MÉDAILLE DU TRAVAIL POUR J-M TIBERGHEN

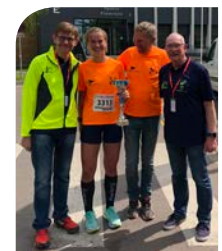


Verlinghemmois depuis toujours, Jean-Michel Tiberghien s'est vu remettre le 30 avril dernier, à 62 ans, la médaille "Grand or" du travail. Elle salue ses 40 années au sein d'Euro informa-

tion, dont il dirige le site verlinghemmois qui accueille 500 personnes. Ingénieur en informatique, M. Tiberghien démarre ainsi sa carrière en 1978 sur le site historique de la Banque Scalbert Dupont qui deviendra en 2006 la filiale informatique du groupe CIC-Crédit Mutuel. Avant son départ à la retraite, il verra aboutir l'un des tout derniers projets du site, un nouveau data center.

Ce passionné de VTT compte bien se consacrer davantage encore à ses deux enfants (lycéens) et à son épouse qui elle reste encore loin de la retraite ! Il avoue s'adonner depuis peu au golf. Souhaitons-lui donc un excellent nouveau parcours ! ■

JOGGING DES FRAISES, RÉPUTATION CONFIRMÉE !



3 000 coureurs ont participé à la 29^e édition du Jogging des Fraises, marquée par le baptême du feu du nouveau président Thierry Guillot-Salomon. Christian Picotin, l'ex-président,

a dû apprécier ce nouveau départ. Bravo et merci à Thierry Guillot-Salomon et à toute son équipe ! Bravo également aux agriculteurs qui ont, une fois de plus, permis de sécuriser l'épreuve. Saluons enfin la présence en force de 250 Verlinghemmois et la belle performance de Camille Fossaert qui termine première de sa catégorie et première verlinghemmoise sur le 10 km. À l'année prochaine pour la 30^e ! ■

le site Internet : www.verlinghem.fr

l'application : **Verlinghem**

la page Facebook : **commune de Verlinghem**

MAIS AUSSI : DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION POUR MIEUX VOUS INFORMER, DONT CE JOURNAL !



WEB PLUS

- Compte rendu du conseil municipal du 20/06/2018
- Menus du restaurant municipal
- Les manifestations communales en images

> CHOISISSEZ VOTRE ACTIVITÉ AU FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des associations 2018 se déroulera le vendredi 7 septembre de 16 h 30 à 19 h, à la salle des sports. Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum est l'occasion pour les associations de présenter leurs activités, proposer des animations et rencontrer le public. Profitez de ce moment pour découvrir les associations de la ville, trouver une action de bénévolat ou vous inscrire aux activités sportives et de loisirs ! Ce forum est désormais chaque année un rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre. ■

> REMISE DES DICOS À LA RENTRÉE



Comme chaque année, la municipalité offre un dictionnaire aux enfants de Verlinghem admis en classe de 6^e à la rentrée 2018-2019.

Les enfants concernés ayant fréquenté une école de la commune durant l'année scolaire 2017/2018 n'ont aucune démarche à effectuer, leur nom est communiqué par les chefs d'établissement.

Les élèves scolarisés dans une autre commune doivent se faire inscrire en mairie avant le 15 août 2018, en fournissant un justificatif de leur entrée en 6^e.

Les enfants seront invités ultérieurement par courrier à la remise officielle des dictionnaires. ■

> VIVEMENT LA DUCASSE !

Retrouvez notre ducasse annuelle dès le vendredi 29 juin et jusqu'au mercredi 4 juillet 2018. Des tickets de manèges seront remis aux enfants des écoles de Verlinghem. Ils sont également disponibles à l'accueil de la Mairie pour les enfants Verlinghemmois fréquentant les écoles primaires extérieures (deux tickets par enfant). ■

NOUVEAU

La fibre optique bientôt chez vous !

Comme le prévoit le Plan France Très Haut Débit, destiné à développer l'accès à l'Internet rapide, Orange est l'opérateur "déployeur" qui réalise actuellement, en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille et notre ville, le déploiement du réseau de fibre optique FTTH (*Fibre optique jusqu'au domicile*) sur la commune.

Le déploiement de ce réseau est prévu prochainement dans votre rue. Les études sont en cours et permettront à terme de rendre éligible votre logement ainsi que ceux de vos voisins. Mais pour en bénéficier, vous pouvez être amené à donner votre autorisation.

COMMENT DEVENIR ÉLIGIBLE ?

Vous résidez en maison individuelle ou en petit immeuble : votre éligibilité et celle de vos voisins peuvent nécessiter l'installation d'un boîtier d'environ

20 cm x 20 cm, disposé en hauteur sur votre façade (un boîtier dessert une dizaine de foyers).

Pour cela, vous êtes invité à répondre à la demande d'autorisation remise par Sade Telecom, qui est la société spécialisée mandatée par Orange. Si vous êtes locataire, transmettez cette demande à votre propriétaire afin qu'il puisse lui-même apporter une réponse. Sans cet accord, ce boîtier ne pourra pas être installé et votre logement ne sera alors pas éligible.

Sachez enfin que l'étude et les travaux d'installation de la fibre optique dans votre rue sont totalement pris en charge par Orange. À votre demande, le personnel de Sade Telecom doit vous présenter son badge partenaire.

Pour être tenu informé du déploiement chez vous, indiquez vos coordonnées sur <http://interetfibre.orange.fr>. ■

L'ÉTÉ À LA BASE DE LOISIRS DU FORT

Un feu d'artifice... d'activités !



Sur 12 ha, la base de loisirs du Fort vous accueille (de 8 h à 20 h 30 jusqu'à fin août) pour un festival d'activités : jeux pour les enfants, ping-pong, pétanque, musculation, randonnée... Vous y trouverez également (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h) une patinoire synthétique (pas de consommation d'eau, ni d'électricité !), trois courts de tennis et un parcours minigolf (18 trous).

La base, c'est aussi des aires de pique-nique, une cafétéria à votre disposition, et bien sûr, le haut lieu des festivités du 14 juillet (cf. notre programme ci-contre).

Notez enfin dans votre agenda le 15 août, jour du marché des saveurs et des créateurs, et le 26, celui de la fête du cheval.

Infos & tarifs : www.basedeloisirsdufort.com

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

- 14 h : Concours de pétanque et de tir à la carabine
- 15 h : Concours du meilleur patineur (réservé aux enfants de Lompret, Pérenchies et Verlinghem, de 6 à 12 ans)
- 15 h-19 h 30 : Animations gratuites pour les enfants
- 15 h 30-17 h 30 : Kermesses enfants
- 18 h 45 : Remise des récompenses aux différents compétiteurs
- 19 h 45 : Concert de Zik Addict + espace musical de Pérenchies
- 20 h 45 : Concert de Long Ready Green (ADMLV)
- 22 h : Concert, Sun 7 Boulevard chante Goldman
- 22 h 45 : Grand feu d'artifice

Stationnement interdit aux abords et dans la Base de Loisirs du Fort.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Arthur DEGAEY (24/04/2018)
- Emma VAN CAENEGHEM (26/04/2018)
- Léonard TOUTAIN (07/05/2018)

MARIAGE

- Zékiyé AKALIN et Alexandre DOUCHEZ (05/05/2018)

- Pascaline DEWITTE et Xavier DEVEIR (02/06/2018)
- Blandine DESAUW et Gaétan DECLERCK (02/06/2018)

DÉCÈS

- Vincent BELLEGO (16/04/2018)

EN BREF...

UN RELAIS POSTAL CHEZ PROXI, 5 BIS, RUE DU CHÊNEAU

Le commerce Proxi, géré par Myrtille Morfouace, fait aussi office de relais postal. Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h,
- le samedi et le dimanche : de 9 h à 13 h 30.

Proxi est fermé le lundi et du 14/7 au 15/8.



MAIRIE : LES HORAIRES D'ÉTÉ

Durant la période estivale, les services administratifs de la mairie vous accueillent aux horaires habituels jusqu'au 14 juillet (lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 - mercredi : de 8 h à 12 h - vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30). Du 16 juillet au 15 août : vous serez accueillis uniquement le matin, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h.

À partir du 16 août, les horaires habituels reprennent.

Il n'y aura pas de permanence du Maire en

juillet et en août. Elles reprendront le 6 septembre 2018, de 17 h 30 à 18 h 30.



RESTAURATION SCOLAIRE

Rappel des horaires de fonctionnement de la régie : du lundi au vendredi de 8 h à

10 h et le samedi de 10 h à 11 h (période scolaire).